Enfance et jeunesse

La communauté de communes propose des services pour tous les âges :

- Petite enfance : crèches et relais petite enfance
- Accueils de loisirs pendant les vacances
- Accueils périscolaires : les mercredis et pour certaines communes : la pause méridienne et le soir après l’école.
- Des activités pour les ados, dès l'entrée au collège
- Des rendez-vous réguliers pour les parents, avec ou sans leurs enfants.